

Convocation du 13/12/2024  
Publication le 24/12/2024  
Conseillers en exercice : 43  
Présents : 30  
Quorum : 22

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Vingt Décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 32\_201224

**OBJET : CULTURE,  
EVENEMENTS CULTURELS  
ET PATRIMOINE**

Approbation de l'Appel à projet « Parcours d'Art Public Urbain ».

**PRESENTS :**

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Monsieur Arthur SALONE, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur William MIROUX, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :**

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Yoann LEANDRE (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Irène DUPLAN (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Monique MOISE-HIRMANN (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Léo MOURNAUD), Monsieur Franck-Clément CHAMLA (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Jérémy PANGOURASSOU), Madame Dominique BENASSAYANIVET (donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Monsieur Arthur SALONE), Madame Michèle BOUGEAREL (donne pouvoir à Madame Joëlle MELIN), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.**

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20241220-201224\_32-DE  
Reçu le 24/12/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
24/12/2024



**Délibération n°32\_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)**

**Monsieur Philippe AMY rapporte :**

L'appel à projet « Parcours d'Art Public Urbain » est porté par la Ville d'Aubagne dans le cadre de ses actions de valorisation de son patrimoine par la culture. Il a pour objectif de rendre hommage à Marcel Pagnol par une œuvre actuelle.

L'appel à projet consiste à accompagner, après sélection, 5 artistes dans la commande d'une production de création artistique originale au titre du 130ème anniversaire de la naissance de Marcel Pagnol, sur des sites préalablement définis par la Collectivité.

L'appel à projet s'adresse aux artistes, collectifs d'artistes justifiant d'une production récente. Il offre une aide financière allouée par projet, plafonnée à 20.000 euros. Sont éligibles à l'aide financière tous les frais de fonctionnement et les prestations liées à la réalisation de l'œuvre jusqu'à l'installation sur site ainsi que les droits à l'image.

Une soutenance sera demandée aux présélectionnés. Une prise en charge pourra être mise en œuvre à hauteur de 1 000 euros maximum et sur présentation de justificatifs (10.000 euros au total).

Dialogue entre tradition et modernité, le « Parcours d'art public urbain » illustrera les thèmes chers à Marcel Pagnol par un regard actuel.

Le « Parcours d'Art Public Urbain » permettra un aménagement de l'espace urbain, 5 lieux qui deviendront des espaces d'histoire de culture et d'hommage à Marcel Pagnol, propices à la déambulation et à la découverte des richesses vernaculaires et historiques de la ville d'Aubagne. Les réalisations artistiques seront une interprétation libre de l'univers de Marcel Pagnol et viendront enrichir le patrimoine culturel de la ville.

Cette délibération propose dès lors, d'approuver le lancement de l'appel à projet pour le Parcours d'Art Public Urbain.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'Aubagne de soutenir et promouvoir la création artistique et culturelle comme de célébrer le 130ème de la naissance de Marcel Pagnol,

VU l'examen en Commission Municipale, Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

**ARTICLE 1er** : d'APPROUVER le principe du nouveau dispositif de l'appel à projet « Parcours d'Art Public Urbain » ;

**ARTICLE 2** : d'INSCRIRE au budget primitif 2025 les crédits nécessaires d'un montant de 110.000 euros. Un montant sera imputé sur le budget de fonctionnement à hauteur de 10.000 euros et un montant sur le budget d'investissement à hauteur de 100.000 euros.

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20241220-201224\_32-DE  
Reçu le 24/12/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
24/12/2024



Délibération n°32\_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

**ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20241220-201224\_32-DE  
Reçu le 24/12/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
24/12/2024

